STATISTIQUES DU NOUVEAU-BRUNSWICK SUR LA POPULATION ACTIVE

DONNÉES D'OCTOBRE 2026 (PUBLIÉES EN NOVEMBRE 2026)

ÉLIGIBILITÉ POUR L'ASSURANCE-EMPLOI – DONNÉES DÉSAISONNALISÉES

Éligibilité pour l'assurance-emploi : À partir du 8 novembre 2026 jusqu'au 5 décembre 2026

Région d'assurance-emploi	Taux de chômage	Nombre minimum d'heures d'emploi assurables	Nombre de semaines de prestations régulières (en fonction du nombre minimum d'heures)
Fredericton-Moncton-Saint John	6,8 %	665	15
Madawaska-Charlotte	6,7 %	665	15
Restigouche-Albert	10,1 %	525	21

Si vous êtes un travailleur saisonnier, vous pourriez être admissible à 5 semaines supplémentaires de prestations

